

PLACEMENT D'UN SYSTÈME DE FEUX LUMINEUX A HERMEE

Des travaux de placement d'un système de feux lumineux au carrefour des rues de Herstal, du Comptoir, Devant-la-Ville et de Fexhe-Slins à HERMEE débuteront le 22 mars 2010 et la durée du chantier est fixée à 10 jours ouvrables.

Les entreprises, situées dans le périmètre des travaux ou dans un rayon de 1km autour du périmètre du futur chantier, qui estiment que les travaux perturberont l'accès à leur établissement pourront introduire une demande d'indemnité compensatoire durant la période où l'entreprise sera fermée suite aux travaux. Les entreprises concernées par ces dispositions pourront introduire une demande au Fonds de Participation sur base d'une attestation confirmant l'existence de nuisances. (Pour tous renseignements: 04/256.92.32.)

Le Secrétaire Communal,
P. BLONDEAU

L'Echevin des Travaux,
S. FILLOT

le Bourgmestre,
M. LENZINI